



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

N° C29_06_2023_09 - Approche territoriale des fonds européens - Approbation de la convention relative à la mise en œuvre de la stratégie locale de développement animé par le Groupe d'Action Locale (annexe)

Annexe(s) :

- *Convention relative à la mise en œuvre du développement Local*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	49	7	56	34

Pour : 56	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, SICAULT Jean-Claude, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, ARCHAIMBAULT Monique, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, BABIN Catherine, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLÉ Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BRUNET Sylvie (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), DODIN Patrick (pouvoir donné à PICHON Gilles), GIRAULT Anne (pouvoir donné à OUVARD Pierre), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à BOURDIER Christine), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Etienne, GABOREAU Bernard, GUERIN Marie-Claire, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, LONGEAU Daniel, MAGNAN Jean-Christophe, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Approche territoriale des fonds européens - Approbation de la convention relative à la mise en œuvre de la stratégie locale de développement animé par le Groupe d'Action Locale (annexe)

Annexe(s) :

- Convention relative à la mise en œuvre du développement Local

La région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à candidatures auprès des territoires de Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre de stratégies de développement local sous la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) pour la période de programmation européenne 2021-2027. Les territoires sélectionnés seront en responsabilité pour décider des modalités de mobilisation des moyens financiers alloués, dans un cadre multi-fonds européens, et du choix des projets soutenus.

Par la délibération C19_05_2022_44 en date du 19 mai 2022, le conseil communautaire a fixé les orientations stratégiques de la candidatures de la communauté de communes.

Par la délibération C22_09_2022_36 en date du 22 septembre 2022, le conseil communautaire a validé la candidature de la communauté de communes.

La candidature de Mellois en Poitou a été examinée par un comité technique, puis a été soumise au comité de suivi des programmes européens 2021-2027 du 24 octobre 2022 au 7 novembre 2023.

Par un courrier réceptionné le 15 décembre 2022, la communauté de communes a été informée de la validation de sa candidature.

Ainsi, le territoire de Mellois en Poitou bénéficiera d'une enveloppe maximale de 1 971 000€ répartie sur deux fonds européens (FEDER et FEADER) pour soutenir des projets s'inscrivant dans la stratégie définie dans la candidature. Les modalités d'attribution des subventions par le groupe d'Action Locale (GAL) sont précisés dans la conventions ci-annexée.

Vu l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine auprès des territoires pour la mise en oeuvre de stratégies de développement local sous la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) pour la période de programmation européenne 2021-2027,

Vu la délibération C19_05_2022_44 du conseil communautaire du 19 mai 2022 validant la stratégie proposée dans le cadre de la candidature et prenant acte que la candidature définitive serait soumise au conseil communautaire au plus tard en septembre 2022,

Vu la délibération C22_09_2022_36 du conseil communautaire du 22 septembre 2022 validant la candidature de Mellois en Poitou à l'appel à manifestation d'intérêt "Approche territoriale des fonds européens",

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégie National 2023-2027 et du Programme régional FEDER/FSE+ Nouvelle-Aquitaine 2021-2027 telle qu'annexée, ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Jérôme PELTIER

Fabrice MICHELET